

REGLEMENT DU CHALLENGE BOURGUIGNON DE L'AMITIE

p1) De l'entente des clubs bourguignons est fondé le CHALLENGE DE L'AMITIE selon le règlement ci après. Ce challenge consiste en une coupe offerte par la Société Canine de Bourgogne. Seul les clubs de Bourgogne à jour de la cotisation S.C.B. pourront participés à ce challenge.

p2) Ce challenge est détenu pendant une année par le club gagnant. Il devra être remis en compétition chaque année selon la décision de la C.U.E.A.R. en ce qui concerne le lieu, la date et l'organisateur. Il deviendra la propriété du club l'ayant gagné trois fois consécutivement ou non.

p3) Peuvent prendre part à cette compétition amicale les chiens inscrits au LOF ou non. Chaque club peut engager des équipes de quatre ou cinq chiens pour exécuter, à sa convenance, les exercices choisis dans la liste ci-après pour un maximum de 160 points.

RING :

- Saut de la palissade (1,80, à 2,30 m) 20 PTS
- Saut de la haie (1 m à 1,20 m) 20 PTS
- Saut du fossé (3 m à 4,50 m) 20 PTS
- En avant 10 PTS
- Suite en laisse 05 PTS
- Suite sans laisse (chien muselé) 10 PTS
- Absence du conducteur (Assis ou Couché) 10 PTS
- Rapport d'objet lancé 05 PTS
- Rapport d'objet au vu 10 PTS
- Rapport d'objet à l'insu 10 PTS
- Positions à distance (départ assis ou couché) 20 PTS
- Refus d'appâts lancés 10 PTS
- Attaque de face 30 PTS
- Attaque fuyante 30 PTS
- Attaque avec garde au ferme 30 PTS
- Attaque arrêtée face 20 PTS
- Défense du conducteur 30 PTS
- Recherche et conduite 40 PTS
- Garde d'objet 30 PTS

R.C.I. :

- Suite sans laisse (sans diversion ni coup de feu) 10 PTS
- Assis pendant la marche 05 PTS

- Couché au pas de course avec rappel 10 PTS
- Debout pendant la marche 05 PTS
- Debout au pas de course avec rappel 10 PTS
- Rapport d'objet 2 Kg lancé 10 PTS
- Saut libre 1 m avec rapport (650 g) 15 PTS
- Palissade R.C.I. avec rapport 15 PTS
- En avant avec couché 10 PTS
- Défense du conducteur (face) 30 PTS
- Recharge et accompagnement 10 PTS
- Découverte (2 caches) 10 PTS
- Sortie de cache, fuite et recharge 20 PTS
- Conduite de dos (à 5 pas) 20 PTS
- Recharge et accompagnement 10 PTS

AGILITY :

- 16 obstacles dont 4 zones et comprenant le slalom. 20 PTS
- Vitesse d'évolution 2,50 m/s.

OBEISSANCE :

- Suite au pied sans laisse (RCI) 10 PTS
- Assis ou couché pendant la marche (RCI) 05 PTS
- Debout pendant la marche sur parcours 10 PTS
- En avant debout et couché dans carré 20 PTS
- Rappel avec debout et couché 20 PTS
- Rapport directionnel (2 objets) 20 PTS
- Saut de haie avec rapport d'objet (RCI) 15 PTS
- Odorat et rapport 20 PTS
- Positions à distance (10 m) A D C 1 fois 10 PTS
- Positions à distance (RING) 20 PTS
- Absence assise en groupe 1 mn 15 PTS
- Absence couchée en groupe 3mn 20 PTS

p4) Les cotations seront celles du règlement officiel de chaque discipline. L'équipe première en cas d'ex aequo sera celle ayant la plus jeune moyenne d'âge.

p5) Aucun exercice n'est obligatoire.

p6) Le chien qui exécute la fausse attaque doit obligatoirement prouver son mordant.

p7) Un conducteur peut présenter deux chiens au maximum, s'il n'en est pas propriétaire, ceux-ci doivent être du même club que lui.

p8) Chaque chien d'une équipe ne pourra exécuter que trois exercices au maximum. Pour l'Agility, un même chien ne peut exécuter que deux parcours et obligatoirement un dans chaque sens.

p9) Tous les chiens participant aux épreuves doivent être présents avant le début du challenge pour la présentation de groupe.

p10) Un jury de trois personnes désignées par la C.U.E.A.R. appartenant à trois clubs différents, jugera en commun les épreuves. Des hommes d'attaque seront choisis par la C.U.E.A.R. , il n'est pas indispensable que ceux-ci soient sélectionnés.

p11) Les épreuves et le règlement de ce challenge peuvent être modifiés d'une année sur l'autre sur la seule initiative de la C.U.E.A.R.

p12) Le droit d'engagement par équipe est fixé annuellement par la C.U.E.A.R. La participation au challenge implique des clubs et des équipes l'acceptation sans réserve de son règlement, du programme et des décisions du jury.

p13) Les hauteurs des sauts d'Agility pour chaque catégorie seront celles définies au règlement officiel en cours.

p14) Il est possible de conjuguer plusieurs disciplines dans une même équipe.